



Les échos de Belleville

Avril 2024 n°109

Chère Bellevilloise, cher Bellevillois,

Le vote du budget est toujours un temps fort dans l'année. Voté à l'unanimité le 9 avril dernier, je remercie à nouveau les conseillers municipaux pour leur confiance et notre secrétaire Sylvie Simon pour son aide précieuse à sa préparation.

Avec 958 605.60€ de dépenses de fonctionnement pour 1 275 326.92€ de recettes, l'exercice 2023 présente un excédent de 316 721.32 € dans la lignée des années précédentes. Ce résultat nous permettra de maintenir l'offre de services, de poursuivre nos investissements et de maintenir inchangé le taux communal des impôts locaux pour la 6ème année consécutive.

Requalification de la place de la Gare et sécurisation du passage à niveau, rénovation électrique des bâtiments communaux, pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie, travaux d'isolation



et remplacements des menuiseries de la salle des fêtes, équipements de nouveaux tableaux interactifs dans les classes élémentaires, fouilles archéologiques au Bloquin et viabilisation de deux parcelles destinées à la vente, achat de terrains pour initier les projets futurs... voilà un aperçu non exhaustif des investissements 2024 pour lesquels des demandes de subventions sont en cours auprès de nos partenaires institutionnels habituels.

L'actualité intercommunale ne sera pas en reste avec la construction de la nouvelle crèche de Blénod qui offrira 35 places (10 places supplémentaires), la préparation de la mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitatives (TEOMI) avec le remplacement des bacs et la distribution de bio-sceaux et la poursuite du travail de transfert de la compétence eau et assainissement pour l'horizon 2026.

La météo ne nous épargne pas au mois d'avril et le printemps se fait attendre... Après une chasse aux œufs pluvieuse, gageons que les festivités qui se préparent puissent se tenir sous un ciel clément à commencer par les marches du 1er mai qui proposeront 3 circuits comme chaque année suivi d'un repas en commun. La brocante organisée le 14 juillet sera précédée du feu d'artifices tiré cette année depuis le stade Jean Charbonnier en raison de travaux prévus à cette période par la SNCF au droit du passage à niveau.

Voilà la feuille de route 2024 sur laquelle l'ensemble de l'équipe municipale est mobilisé.

Le maire
Dominique Rouby





Stationnement

La municipalité est souvent interpellée pour des problèmes de stationnements. Il peut s'agir de voitures ventouses (qui restent stationnées sur le domaine public de longues semaines sans bouger) ou de voitures stationnées sur le trottoir.

Si dans le premier cas la fourrière est régulièrement mandatée pour libérer l'espace, dans le deuxième cas il faut distinguer les véhicules simplement stationnés sur le trottoir avec une gêne limitée de ceux qui empêchent totalement la circulation des piétons, les forçant à marcher sur la chaussée ou ceux garés trop proche d'une intersection. Précisons que si le code de la route interdit le stationnement sur le trottoir, la tolérance qui s'applique ne doit pas être de mise pour les véhicules dont le stationnement est considéré comme dangereux. Merci pour votre compréhension.

Voyage des seniors

C'est le cabaret de la Gabiotte à Fougerolles qui accueillera les 80 seniors inscrits pour le voyage annuel organisé par la commune le jeudi 23 mai. Les inscriptions sont closes, cependant dans la mesure où une liste d'attente a été mise en place, merci de signaler en mairie tout désistement.



Cérémonie du 8 mai

La municipalité et l'association du Souvenir Français vous invitent à la commémoration de la victoire de la seconde guerre mondiale :
le 8 mai à 11h00 au monument aux morts de Belleville



Élections européennes



Les élections européennes de 2024 en France se dérouleront le dimanche 9 juin de 8h00 à 18h00 à la salle des fêtes de Belleville. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité officielle avec photo obligatoire.

Mémoires Bellevilloises



En remplacement des plaques usées par le temps, deux nouvelles seront installées par l'association Mémoires Bellevilloises prochainement.



Rando du 1er mai

Randonnées gratuites 2024



Mercredi 1er mai

Le comité des fêtes et le club rando vous proposent :

Randonnée de 15km
Départ à 8h
de la salle des fêtes
(Place de la mairie)

Randonnée de 15km
marche soutenue
Départ à 8h30
de la salle des fêtes
(Place de la mairie)

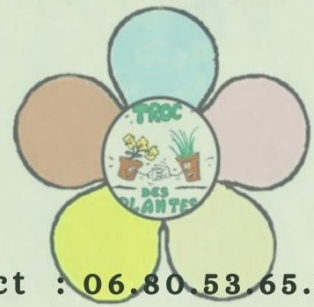
Randonnée de 10km
Départ à 9h
de la salle des fêtes
(Place de la mairie)

Randonnée de 3km
Départ à 10h30
du site de la vierge
(accès par la rue de Bourgogne)

Renseignements : 06 60 36 90 81 ; <http://randovme.fr>
(uniquement pour les marches)

Restauration et buvette sur place avec la possibilité de réserver les repas avant le départ des randonnées

Tarifs restauration	Menu andouillette (ou steak), frites, crudités, desserts, café ...	14€
	Bières pression	2€
	Coca, Ice Tea, Oasis	2€
	Rouge, rosé	6€
	Eau	1€



contact : 06.80.53.65.35

mail : fetedesfleurstroc54@gmail.com

facebook : [Marché Artisanal-Trocauxplantes-Belleville54](#)

Instagram : [marcheartisanal_trocplantes_54](#)

MARCHE ARTISANAL TROC AUX PLANTES ET d'OUTILS

19 MAI 2024

Place de la Mairie
BELLEVILLE (54)

de 10h à 17h
entrée Libre

plus de
35 exposants

Artisans créateurs
Broderie, Crochet, Couture, Bougies,
Résines, Vannerie-rotin
Travaux sur bois, bijoux
Vitraux, Céramique, Poterie, Macramé
Hôtel à insectes...

Ne ratez pas les artisans tels que
l'Affûteur, les Emmancheurs d'outils,
fromager, maraîcher,
Miel, Confitures, Pâtisseries, Produits fermiers
la rôtisserie et le brasseur





Vide grenier dimanche 16 juillet 2023

(Bellevillois)

La brocante de Belleville se tiendra dans le centre du village (rue de la Gare, allée du Parc, rue Louis Pasteur, rue Cavallier, rue Marie Curie dans la partie entre la rue de la Gare et le rond- point).

1° Les exposants Bellevillois pourront disposer d'un ou deux modules de 5 x 2,5 mètres au tarif de 6 € par module.

2° Les bellevillois reçoivent les dossiers d'inscriptions avant les extérieurs. Profitez de ce délai pour déposer rapidement votre inscription en mairie (le 15 mai).

Vous êtes prié de compléter le bulletin d'inscription ci-joint et de nous le retourner le plus vite possible (ne pas oublier de joindre votre règlement en chèque à l'ordre du **Trésor Public** pour vos emplacements).

Le paiement en espèces ne peut se faire que pendant les heures d'ouverture de la mairie, l'appoint est obligatoire avec ce moyen de paiement.

La mise en place se fera dès 6h00, les véhicules ne pourront plus être déplacés à partir de 7h30. Tout emplacement non occupé à 7h30 sera déclaré vacant et réattribué aussitôt.

Rappel : les particuliers n'étant pas autorisés à faire plus de deux brocantes par an (article L310-2 du Code du Commerce), vous voudrez bien compléter la ligne servant d'attestation sur l'honneur et signer le bulletin d'inscription (au verso).

Il est rappelé que l'esprit de la brocante est la vente d'objets personnels, à but non commercial, et excluant toute forme de produits alimentaires.

15 jours avant la date de la brocante, les désistements pourront faire l'objet d'un remboursement :

- par mail à **mairie.belleville54@wanadoo.fr**
- ou par courrier postal *mairie de Belleville place de la mairie 54940 BELLEVILLE*

A moins de 15 jours de la brocante ne seront remboursés que les exposants en possession d'un certificat médical.

Vide grenier dimanche 16 juillet 2023

(Bellevillois)

A retourner en Mairie de Belleville au plus vite. Les réservations sont prises dans l'ordre d'arrivée. Comme chaque année nous ferons le maximum pour satisfaire les demandes particulières et placer les gens par affinité, mais nous sommes également tenus par des contraintes liées à l'organisation, merci de votre compréhension.

Aucune inscription ne sera enregistrée sans :

- **le règlement par chèque à l'ordre du trésor public ou en espèces en mairie**
- **une copie de la pièce d'identité (carte d'identité, passeport...)**
- **un justificatif de domicile récent (facture EDF, téléphone...)**
- **Pour les professionnels : joindre une copie du R.C.**

Mme/M. : _____

Adresse : _____

Adresse mail : _____@_____

N° de tél. (fixe et portable) : _____ et _____
(entourez votre choix concernant le nombre de modules ci-dessous)

- **1 module (5 x 2.5 M) : 6 €**
- **2 modules (10 x 2.5 M) : 12 €** (joindre chèque à l'ordre du trésor public)

Attention : les modules mesurent 5m x 2m50, pensez à réserver un emplacement pour votre véhicule si nécessaire (sinon vous devrez décharger rapidement et enlever votre véhicule impérativement).

ATTENTION OBLIGATOIRE : veuillez nous indiquer le numéro de plaque d'immatriculation ainsi que les dimensions du véhicule

Attention : Seul ce véhicule sera autorisé à pénétrer sur le site

N° immatriculation dimensions

Je soussigné(e) : _____
déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du Code Pénal).

Signature obligatoire